



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Coût des trajets entre la métropole et les Antilles

Question écrite n° 4518

Texte de la question

M. Pierre-Yves Cadalen attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les difficultés rencontrées par les habitantes et habitants des Antilles vivant en métropole pour maintenir des liens familiaux et culturels en raison du coût exorbitant des trajets entre la métropole et les départements ultramarins. Les prix des billets d'avion entre la métropole et les départements et régions d'outre-mer (DROM) connaissent une hausse continue et alarmante. Le prix d'un aller-retour en classe économique entre Paris et la Guadeloupe ou la Martinique atteint fréquemment 1 000 euros. Cela engendre donc une inégalité structurelle entre citoyens français, les ultramarins devant faire face à des dépenses disproportionnées pour retrouver leurs proches ou entretenir un lien avec leur territoire d'origine. Cette situation concerne majoritairement des personnes ayant quitté leur territoire d'origine sans choix véritable. En effet, les politiques menées dans le cadre du bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom) entre 1963 et 1981 ont conduit de nombreux jeunes ultramarins à venir travailler en métropole, parfois au prix d'un déracinement durable. Aujourd'hui encore, près de 400 000 antillais vivent en métropole, soit un nombre équivalent à la population totale de la Martinique. Compte tenu de ces éléments, M. le député s'interroge sur les actions concrètes et immédiates que M. le ministre entend prendre afin de garantir une véritable continuité territoriale aérienne entre la métropole et les Antilles. En effet, face à cette rupture d'égalité, des solutions existent, comme le plafonnement du prix des billets d'avion en classe économique ou encore la mise en place d'un « bouclier tarifaire ». Les tarifs pratiqués par les compagnies aériennes rendent ces déplacements extrêmement onéreux. Il souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Cadalen](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4518

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1198